

Les principales aides de la Région en faveur du Gers

Tous les secteurs économiques sont concernés en particulier l'agriculture, la formation et le développement touristique :



Les principales aides de la Région en faveur du Gers

Lors de la Commission permanente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, réunie vendredi 15 décembre à Montpellier, les élus régionaux, sur proposition de la Présidente Carole Delga, ont adopté un ensemble d'aides en faveur du développement et de l'aménagement du territoire gersois.

Zoom sur plusieurs projets soutenus dans le Gers :

Dans le cadre de son Plan de soutien au BTP et à l'emploi, la Région poursuit ses efforts et lance de nouveaux chantiers dans le Gers pour renforcer la vitalité du territoire. Les travaux soutenus répondent à trois priorités : l'accessibilité et la rénovation énergétique des bâtiments et l'aménagement d'espaces publics. À ce titre la Région vient de mobiliser une enveloppe globale de plus de **230 000 €** pour soutenir plusieurs communes gersaises dont **Nougaroulet**, pour la mise en accessibilité de l'école, **Labrihe**, pour la rénovation énergétique de la salle des fêtes, ou encore **Rozes**, pour l'aménagement du centre du village.

Dans le cadre de son engagement à devenir le premier territoire à énergie positive d'Europe d'ici 2050, la Région participe, à hauteur de **450 000 €**, à l'**éco-construction** d'une nouvelle usine spécialisée dans la construction d'équipements industriels à **Pujaudran**, portée par la SCOP SAAEREM.

Pour la première fois, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a défini des modalités **d'aide à la production de logements sociaux**. Il s'agit d'accompagner les bailleurs sociaux ou les associations spécialisées dans ce domaine. Ainsi, **87 000 €** ont été attribués afin d'œuvrer à la création ou à l'acquisition de **46 logements sociaux** répartis sur quatre communes du département - 23 à Auch, 11 à Samatan, 10 à Lectoure et 2 à Saint-Médard.

Côté « transport et mobilités », les élus régionaux ont adopté une enveloppe globale de **820 000 €** afin de participer au financement des travaux de la RN 124 qui visent à créer 2x2 voies entre Auch et Toulouse (sections Auch - Aubiet et Gimont - L'Isle-Jourdain, déviation de Gimont).

La Région accompagne les industries agro-alimentaires dans leur développement en s'appuyant sur une réflexion approfondie, garante d'une meilleure maîtrise de leur **croissance** et de leur **pérennité**, tout en assurant la **rémunération des producteurs agricoles**. **Trois entreprises** implantées dans le Gers viennent ainsi de recevoir une aide régionale : près de **67 000 €** ont été attribués à Kambio (Seissan), spécialisée dans les produits agro-alimentaires biologiques ; Glosek Gourmet - Les Délices gascons (Fleurance) bénéficiera de **54 000 €** ; et enfin plus de **31 000 €** ont été attribués à la brasserie L'Excuse (Mauvezin).

Le renouvellement des générations en agriculture est un enjeu fort en Occitanie. Dans le cadre de son nouveau plan en faveur de l'installation et de la transmission en agriculture, la Région soutient activement les jeunes agriculteurs, grâce notamment, au **Contrat Emploi Formation Installation (CEFI)**. Ce dispositif permet à un candidat, désireux de s'installer hors cadre familial, de tester son projet à travers **une période d'immersion** auprès d'un exploitant tuteur. Un suivi pédagogique est réalisé par la Chambre d'Agriculture afin de finaliser le projet d'installation. À ce titre, **10 000 €** ont été attribués pour la création d'un **atelier d'apiculture à Solomiac**.

260 étudiant.e.s. Afin de répondre à la croissance des effectifs et d'offrir aux étudiant.es et à leurs formateurs des conditions optimales d'apprentissage et de travail, la Région a décidé de **financer la reconstruction de l'IFSI-IFAS d'Auch**

Côté « formation » encore, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a lancé en 2017 un nouveau dispositif d'accompagnement aux projets pédagogiques innovants portés par les IUT de la région, identifiés comme des acteurs de premier plan de l'enseignement supérieur. Ainsi, lors de la Commission permanente du 15 décembre, les élus régionaux ont adopté une enveloppe de plus de **92 300 €** pour le projet de l'IUT d'Auch, élaboré autour de deux actions :

- La création d'une **salle informatique** modulable et l'acquisition d'un **matériel de captation vidéo** et de diffusion, permettant la réalisation de travaux en petits groupes avec des outils adaptés ;
- Le développement de **l'e-formation**, formation à distance centrée sur les échanges et la collaboration entre étudiants.

Côté « sport », plusieurs associations sportives gersaises ont reçu une aide de la Région, pour un montant total de plus de **68 000 €**, afin de les aider à acquérir du matériel sportif et handisport au titre du dispositif « Occitanie Sport pour tous ».

Avec 30 millions de touristes par an, 108 000 emplois et 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le tourisme est un des secteurs-clés de l'économie régionale. Dans la continuité des mesures concrètes dévoilées en juillet pour mettre **le cap sur l'innovation touristique et intégrer le top 10 des destinations européennes** à l'horizon 2021, la commission permanente a validé la première sélection de « **Grands Sites Occitanie** ». **3 des 17 premiers sites** retenus au terme de l'appel à projet du 30 septembre 2017 **sont situés dans le Gers (Auch, Marciac, Armagnac, Abbaye et Cités)**.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée œuvre également en faveur de la **compétitivité** des entreprises touristiques. Ainsi, **120 000 €** d'aides ont été attribuées à la SAS Les 3 Moines pour la création d'un restaurant et d'un espace bien-être à **Saint-Mont**, situés dans l'ancien Monastère.

De même, la région soutien les investissements de mises aux normes des établissements hôteliers. Afin de répondre aux exigences de la réglementation en matière de sécurité incendie, **l'Hôtel de France à Auch** va bénéficier d'une enveloppe budgétaire de **22 500 €**.